

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 70 (1941)

Heft: 11

Artikel: Enseignement de l'orthographe

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partie non officielle

Enseignement de l'orthographe

Lequel d'entre nous, chers collègues, en corigeant, durant une heure et plus, une pile de cahiers tout émaillés de fautes, n'a pas ressenti parfois un sentiment de profond découragement ? Nous arrivions même à douter de la valeur du travail de préparation que nous avions fait lorsque nous nous trouvions en présence des rédactions et des dictées mal orthographiées. Comment s'y prendre pour améliorer l'orthographe de nos élèves et nous rendre moins ingrate la correction de leurs tâches ? Telle est la question à laquelle je vais m'efforcer de répondre dans ce modeste travail. Je ne vous exposerai pas la manière d'enseigner la grammaire et l'orthographe dans nos écoles primaires ; vous la connaissez. Je veux tout simplement vous parler de quelques constatations que j'ai faites en cette matière durant ma carrière pédagogique.

* * *

1. Si nous voulons que nos élèves aient une solide formation orthographique, nous devons exiger que tous leurs travaux soient soignés à ce point de vue-là. Il ne doit pas y avoir deux orthographies : l'une rigoureuse pour les exercices de dictée ou de rédaction et l'autre fantaisiste et plus ou moins facultative quand il s'agit des autres branches du programme. Pour obtenir de nos écoliers une écriture régulière, nous exigeons que tous leurs travaux soient écrits d'une façon irréprochable ; pour qu'ils rédigent convenablement, nous ne tolérons jamais de leur part de phrases incorrectes. Ce que nous faisons pour l'écriture et le style, demandons-le également pour l'orthographe. Il faut que l'orthographe se mette naturellement en toute circonstance et, pour arriver à ce résultat, nous devons exiger qu'on la soigne en tout. Il est donc nécessaire que le maître réclame de ses élèves une orthographe correcte, aussi bien dans le relevé d'un résumé que dans un exercice de dictée ; il faut que toute solution de calcul soit rédigée en phrases correctes et présentée sans fautes ; il faut que, en toute circonstance, toute faute rencontrée soit signalée et corrigée. Quand l'enfant verra que ses fautes sont dépistées, contrôlées, punies même, et cela en tout et pour tout, il surveillera son orthographe et nous constaterons bientôt une amélioration notable en cette branche.

* * *

2. La crise de l'orthographe est avant tout une crise de l'attention. C'est une crise de l'attention volontaire qui provient, pour une bonne part, de l'absence de toute contrainte dans l'éducation du premier âge. Cette éducation molle et joyeuse que l'on donne de nos jours,

dans bien des foyers, est nécessairement fatale, non seulement à la formation morale de l'enfant, mais encore à son développement intellectuel ; elle l'amène à fuir toute peine et à n'obéir qu'à la loi du moindre effort. Le progrès est le fruit du labeur et du recueillement. Pour écrire correctement, il faut beaucoup de réflexion et une attention continue. Or, c'est précisément cette attention et cette réflexion qui manquent à nos élèves. Combien d'entre eux connaissent parfaitement les règles de la grammaire, mais ne savent pas les appliquer ! De même, en calcul, que de fois, à des solutions parfaitement justes correspondent des réponses absolument fausses ! Pour améliorer l'orthographe de nos écoliers, nous devrons donc lutter, sans trêve ni répit, contre le laisser-aller, la négligence et l'étourderie. Nous ne nous contenterons pas de l'à peu près ; nous ne tolérerons jamais de travaux bâclés ; nous exigerons toujours un ordre parfait et une méticuleuse propreté. Du reste, les cahiers ne sont que le reflet des élèves, et l'on peut dire que malpropreté et mauvaise écriture amènent presque infailliblement mauvaise orthographe.

Vous savez que chaque année on procède à un examen pédagogique des recrues sur l'une ou l'autre de nos places d'armes. Ce qui a frappé les experts, lors des examens faits à ce sujet en 1939, c'est la dégénérescence de l'écriture et la faiblesse en orthographe. Dans son rapport, l'un d'eux s'est exprimé en ces termes : « Si les travaux écrits furent passables quant au fond et au style, en revanche les fautes d'orthographe furent nombreuses et, malgré nos exhortations, maintes feuilles mal écrites. Plusieurs étudiants ont obtenu la note 2, tout simplement parce qu'il était difficile, sinon impossible, de déchiffrer leurs hiéroglyphes. Il m'est absolument impossible de comprendre que des jeunes gens puissent, après avoir fréquenté deux ans l'école secondaire, voire partiellement l'école de commerce, livrer des travaux aussi déplorables et ne méritant vraiment pas mieux que la note 3. »

Au vu de ces pénibles constatations, notre devoir est de travailler à combler ces déficiences, soit durant la période postscolaire, soit et surtout pendant les années de scolarité. Que tout travail négligé et que tout exercice mal écrit soient donc refaits soigneusement avant d'être corrigés ! Pour habituer l'enfant à bien écrire, faisons-lui faire parfois après la classe, comme punition, une ou deux lignes d'écriture seulement, mais exigeons que ces lignes soient vraiment de la calligraphie et, au besoin, faisons-le recommencer jusqu'à ce que son travail soit exécuté d'une façon impeccable. Ne donnons pas de longues punitions ; elles se feront toujours au détriment de l'écriture. Donnons-les courtes, et montrons-nous sévères en ce qui concerne l'exécution ; alors seulement elles seront profitables au développement de l'enfant. Dans notre appréciation des travaux, ne tenons pas seulement compte du résultat obtenu, mais encore et surtout de l'effort fourni par l'écolier. Il est des élèves peu doués qui, malgré

toute leur bonne volonté, auront toujours le record en fait de fautes d'orthographe. Ces élèves-là doivent être encouragés car, aux yeux de Dieu, ils sont souvent plus méritants que des camarades mieux doués. C'est contre la paresse, la négligence et le laisser-aller que nous devons lutter. Pour ces fautes-là, soyons inexorables ; mais, dès que nous constatons un peu de progrès et un brin de bonne volonté de la part de l'enfant, montrons-nous indulgents à son égard. En apprenant à nos écoliers à bien faire tout ce qu'ils font, nous les ferons progresser tout à la fois en écriture, en style et en orthographe. Evidemment, ce résultat ne s'obtiendra pas du jour au lendemain. Pour y arriver, il faudra de notre part beaucoup de patience ; mais une fois ces habitudes d'ordre, de propreté et de ponctualité contractées par les élèves, notre tâche, parfois si ardue, de la correction des cahiers sera grandement facilitée.

* * *

3. Une troisième condition requise pour obtenir de nos enfants une excellente orthographe, c'est la solidité de l'enseignement de cette branche. Or, c'est au cours inférieur que nous posons les premiers jalons de tout enseignement. Notre ancien inspecteur, M. Bonfils, me disait, il y a de cela plus de trente ans, lorsqu'il visitait mon école pour la première fois : « Vouez tous vos soins aux petits, c'est l'avenir de la classe. » Il avait raison. En effet, ce que nos élèves sont au cours inférieur, ils le seront à quinze ans, et les habitudes bonnes ou mauvaises contractées en entrant en classe se conserveront durant toute la scolarité. Dès le cours inférieur, nous jetterons donc les premières bases de l'orthographe, soit d'usage, soit de règles. L'orthographe d'usage s'apprend par l'étude du vocabulaire tiré des leçons de choses ou des chapitres lus. Cette étude commence déjà au cours élémentaire. A ce cours, l'idéal serait de faire marcher de pair la lecture et l'orthographe. Pour que l'enfant retienne plus facilement l'orthographe des mots, on fera appel à ses différents sens, aux mémoires auditive, visuelle et graphique ; on fera voir les mots, on les lira, on les fera prononcer et épeler, puis enfin relever. Mais ce vocabulaire, de passif qu'il est tout d'abord, il faut le rendre actif en le faisant utiliser par l'élève dans des rédactions, des exercices de grammaire ou de dictée. Pour l'étude de l'orthographe d'usage, la règle à suivre est celle-ci : ne jamais laisser la mémoire de l'enfant enregistrer des souvenirs incorrects et pour cela ne jamais lui dicter des mots dont il ignore la physionomie. L'écolier *doit apprendre* l'orthographe d'usage ; si cette précaution n'est pas respectée, il écrira d'une manière fantaisiste et bizarre ; nous l'exposons ainsi à conserver une image fausse qui sera longue à disparaître. Prenons donc la peine, avant chaque dictée, d'écrire au tableau tous les mots inconnus de l'enfant, de les lui faire épeler et d'attirer son attention sur leurs particularités orthographiques. Ce que l'on fait pour la dictée, faisons-le également

en rédaction. Que les termes difficiles et les expressions à utiliser dans le travail soient notés au tableau et fassent l'*objet d'une étude particulière* ! C'est du reste ce que préconise Poriniot dans son ouvrage : *La rédaction à l'école active*.

Bien que l'orthographe d'usage soit une question de mémoire plutôt que de raisonnement, nous attirerons cependant l'attention de l'élève sur certaines de ces particularités. Ainsi, par des exemples mis sous ses yeux, nous l'amènerons à constater que les mots commençant par *at*, *ap*, *af*, *il*, etc., doublent généralement la consonne initiale ; que pour trouver la dernière lettre d'un adjectif, d'un participe passé, d'un nom, il faut en former le féminin ou en chercher des dérivés et que le son *s* s'écrit avec deux *s*, quand il se trouve placé entre deux voyelles (voir à ce sujet l'article paru dans le *Bulletin du 1^{er} juillet 1932*).

Il serait bon aussi que les élèves possédassent un petit recueil de mots, un carnet de vocabulaire, dans lequel ils noteraient, au fur et à mesure qu'ils se rencontrent, les mots invariables d'un emploi courant, les termes propres, les expressions heureuses rencontrées au cours de leurs lectures, certains homonymes, synonymes, etc. Ce petit recueil aidera à la mémorisation de l'orthographe des mots, enrichira le vocabulaire de l'enfant et, par le fait même, contribuera à donner à son style plus de variété et d'élégance.

C'est au cours inférieur également que nous jetterons les bases de l'orthographe de règles. A ce cours on étudiera, mais d'une façon pratique plutôt que théorique, les règles de la formation du pluriel et du féminin des mots ainsi que celles de l'accord de l'adjectif et du verbe. Toutefois, avant de passer à l'étude de ces règles, il est nécessaire d'apprendre à l'enfant à bien distinguer les trois principales espèces de mots : le nom, le qualificatif et le verbe ; le nom ou mot qui sert à dire comment s'appellent les personnes, les animaux et les choses ; le qualificatif ou mot qui sert à dire comment sont les personnes, les animaux et les choses, et le verbe ou mot qui dit ce que font les personnes, les animaux et les choses. Il faudra également lui apprendre à connaître le genre et le nombre des noms ainsi que la personne dans les verbes. Ce sont là les bases ; si elles sont bien posées, nous pourrons, sur elles, édifier sans crainte tout l'enseignement que nous donnerons conséutivement dans les cours moyen et supérieur. Que de fois ne voyons-nous pas des élèves de ces cours mettre *nt* au pluriel des adjectifs et *s* à la troisième personne du pluriel des verbes ! Pourquoi ? Parce qu'ils confondent le verbe avec l'adjectif, parce que les bases ont manqué de solidité.

Je ne m'attarderai pas sur la manière d'enseigner les règles de grammaire. Pour mon compte, je note au tableau quelques exemples dans lesquels se trouve appliquée la règle que je veux faire connaître. Ensuite, par l'analyse et le raisonnement, j'amène l'élève à déduire cette règle et à la formuler. Mais le principal n'est pas de connaître

les règles, c'est de savoir les appliquer ; la théorie n'est rien sans la pratique. De même que le vocabulaire passif doit être transformé en vocabulaire actif, il faut aussi amener l'enfant à appliquer, naturellement et en toute circonstance, les règles qu'il étudie en grammaire. De là, la nécessité des exercices d'application qui permettent à l'instituteur de voir si réellement sa leçon a porté. Les meilleurs exercices d'application seront toujours ceux que le maître compose lui-même, car il peut les adapter au niveau intellectuel de ses élèves.

Enseignons le plus simplement possible. Une constatation que j'ai faite, c'est que, d'année en année, à mesure que j'avancais dans la carrière, j'ai présenté mon enseignement d'une manière plus simple. En sortant de l'Ecole normale, on a, en général, une certaine tendance à donner un enseignement trop élevé, trop abstrait, au-dessus de la portée de l'enfant. On se réserve ainsi de cruelles déceptions. D'un autre côté, n'allons pas trop rapidement. Mieux vaut marcher lentement mais sûrement que de parcourir à la hâte une foule de matières et se voir ensuite dans la pénible situation de constater que l'on a avancé tout seul. Pour ne pas se lancer au hasard, il faut, au début de l'année scolaire ou de l'hiver, établir son plan d'étude et répartir le programme à parcourir entre les divers mois de chaque semestre. Dans cette répartition des matières, on tiendra compte des répétitions et des imprévus et, de la sorte, on ne se trouvera pas pris au dépourvu le jour de l'examen officiel.

* * *

4. En grammaire, comme en toutes choses, mieux vaut prévenir que guérir. On préviendra les fautes d'orthographe en préparant minutieusement chaque exercice d'application. La préparation éloignée se fait par l'étude rationnelle du vocabulaire et des règles de grammaire ; la préparation directe par le rappel de ces règles, comme aussi par l'étude des expressions et des mots inconnus qui doivent figurer dans le travail. Si ces mots présentent certaines difficultés de sens ou d'orthographe, on en donnera préalablement l'explication. Généralement, surtout dans les cours inférieurs, les mots à employer dans l'exercice ont déjà fait l'objet d'une étude spéciale à la suite d'une leçon de choses ou de lecture ; de ce fait, la préparation immédiate se trouve grandement simplifiée. Quand il s'agit de dictées, le texte en est très souvent tiré d'un chapitre lu antérieurement. Dans ce cas, les enfants pourront être appelés à étudier ce morceau au point de vue orthographique, comme tâche à domicile. Parfois, cette étude se fera en classe, sous la direction du maître. Elle ne consistera pas seulement en une épellation plus ou moins routinière des mots ; ce sera une étude raisonnée dans laquelle on verra le pourquoi de l'orthographe de chaque mot. La dictée ne doit pas être un exercice machinal de mémoire, mais un travail de réflexion et de raisonnement. *Le texte du manuel ne sera donc pas dicté tel quel* ; pour forcer les élèves à l'attention, on y introduira des permutations diverses, on le modi-

fiera, on l'adaptera au but que l'on se propose d'atteindre. La manière de dicter a aussi une certaine influence ; elle peut faciliter grandement la tâche de l'écolier.

Un bon moyen de prévenir quantité de fautes d'orthographe, c'est d'étudier, au début de l'année, brièvement et non dans leurs détails, certaines règles de grammaire qui trouvent journellement leur application. Parmi ces règles, il faut citer celles de l'accord de l'adjectif, du verbe et du participe, comme aussi la distinction entre l'infinitif présent et le participe passé dans les verbes de la première conjugaison. En consacrant, au commencement de l'hiver, trois ou quatre leçons à une brève étude de ces matières, on ne s'exposera pas à devoir revenir continuellement sur les mêmes corrections. Du reste, quelques-unes de ces règles auront déjà été étudiées aux cours moyen et inférieur ; on n'aura donc qu'à les rappeler. Quant au participe, on peut le considérer comme un verbe employé adjectivement. Evidemment, toutes ces règles seront revues plus tard, dans leurs détails, à la place qui leur est réservée par le programme.

* * *

5. Si la bonne préparation des exercices en assure le succès, la bonne correction des travaux a aussi une importance capitale. Négliger la correction, c'est travailler en pure perte ; c'est tuer toute application, toute émulation et tout progrès. Contrôlons donc sérieusement tous les devoirs de nos écoliers. Les fautes seront corrigées par celui-là même qui les a commises, c'est-à-dire par l'élève. La correction n'a pas de portée tant que ce dernier n'a pas reconnu son erreur et fait un effort pour la réparer. On distingue deux sortes de corrections : la correction collective et la correction individuelle. La correction collective se fait en classe, par les élèves sous la direction du maître. Elle porte sur le travail exécuté au tableau noir par l'un d'entre eux. Après avoir, par exemple, préparé un exercice de rédaction ou de dictée, on désigne un enfant pour travailler au tableau ; cette production servira de base pour la correction collective. On en lit les phrases les unes après les autres et les élèves sont appelés à en corriger les fautes d'orthographe ou les imperfections de style. C'est là, à mon avis, le mode de correction le plus profitable, car il fait appel à la collaboration de tout le monde. Le seul inconvénient qu'il présente c'est que, si l'on ne dispose pas de tableaux à table mobile, les élèves faibles et ceux qui n'aiment pas l'effort se contenteront de reproduire l'exercice de leur camarade ; pour ce motif, on n'enverra jamais au tableau les meilleurs élèves.

La correction collective terminée, le maître recueille les travaux pour les contrôler chez lui après la classe. Dans la séance suivante, il les rendra aux élèves et, à cette occasion, il fera part à ces derniers des observations générales ou individuelles que lui aura suggérées la correction de leurs tâches.

Dans la correction des travaux, il y a deux écarts à éviter : on peut pécher par défaut, en la négligeant, et par excès en faisant tout le travail. Ces deux méthodes sont aussi condamnables l'une que l'autre car, toutes deux, elles favorisent chez l'enfant la paresse et le laisser-aller. En principe, le maître corrige les fautes que l'élève ne peut savoir découvrir ; quant aux autres, le coupable doit les faire disparaître. Selon la force des élèves, ces fautes seront soulignées ou simplement notées en marge. La correction doit être avant tout un travail de raisonnement ; elle n'a pas seulement pour but de rectifier les erreurs commises, elle doit encore prévenir le retour des mêmes fautes. On fera donc bien voir à l'enfant ce en quoi il a manqué.

Après avoir remis les cahiers aux élèves, le maître exigera que ces derniers corrigent sérieusement leurs travaux et il contrôlera s'ils l'ont fait réellement. La correction du maître demeure, en effet, sans résultat, si l'enfant n'a pas redressé les erreurs qu'il a commises. Négliger le contrôle de cette correction, c'est s'exposer à devoir revenir sans cesse sur les mêmes fautes et, par conséquent, travailler en pure perte. Certains maîtres exigent que l'élève relève tous les mots fautifs à la suite de son travail ; dans ce cas, ce n'est pas le mot seul qu'il faut relever, mais le mot avec son contexte et parfois la phrase entière.

En dictée, demandons parfois à nos élèves, par curiosité, après la correction collective, approximativement combien ils ont fait de fautes dans leur travail. Un écart trop grand entre le nombre qu'ils indiquent et le nombre réel dénote un manque d'attention. Pour forcer l'enfant à suivre attentivement la correction collective, on peut aussi se contenter de lui indiquer tout simplement le nombre de fautes qu'il y a dans son exercice. Ensuite, après avoir effacé le texte du tableau, on lui fait corriger son travail. S'il a réellement suivi, il doit être à même de mettre son travail au point. Le maître vérifiera si cette correction est sérieusement faite. En corrigeant les travaux chez lui, l'instituteur peut aussi classer les fautes d'après leur nature : fautes contre l'accord du verbe, fautes contre l'accord de l'adjectif, fautes contre l'accord du participe, etc. Il verra alors quel est le point faible de sa classe et de chaque élève pris en particulier et, pour y remédier, il donnera des fiches ou des exercices appropriés. On nous a parlé de ce procédé, en traitant la question de l'enseignement de la grammaire par fiches, lors du cours qui nous a été donné à Hauterive, il y a quelques années ; je ne reviendrai donc pas là-dessus. (Des articles ont paru également sur cette matière dans les *Bulletins* du 1^{er} mars et du 15 juillet 1938.) Encore un exercice intéressant : dicter plusieurs fois le même texte au cours de l'année scolaire ; ce sera, dans ce cas, une dictée de récapitulation sur les principales règles de grammaire étudiées. La comparaison des résultats obtenus nous permettra de juger des progrès réalisés.

L'emploi de ces divers procédés de correction et de ces modes de contrôle est aisé dans les petites écoles ; là, le maître peut tout

corriger et tout contrôler par lui-même. Dans les classes nombreuses, les procédés ne sont pas les mêmes ; après la correction collective de l'exercice du tableau, on devra se contenter de confier à l'enfant la correction de son travail. La vérification du maître apportera l'assurance que cette besogne a été consciencieusement exécutée.

Pour nous résumer, disons que, si nous voulons obtenir de nos écoliers une bonne orthographe, nous devons : 1^o donner à l'enseignement de cette branche une base solide dès le cours inférieur ; 2^o exiger que nos élèves surveillent leur orthographe en toute circonstance ; 3^o les forcer à l'attention en ne tolérant jamais, dans l'exécution de leurs tâches, la malpropreté, le désordre et le laisser-aller ; 4^o prévenir le plus possible les fautes en préparant soigneusement chaque exercice d'application ; 5^o corriger sérieusement tous les travaux et contrôler si les élèves le font à leur tour ; 6^o ne jamais remettre un devoir qui n'aurait pas été corrigé par le maître. En agissant de la sorte, nous arriverons presque infailliblement à de bons résultats.

D. B.



Congrès national de l'Union suisse de Charité

Un Congrès national des œuvres catholiques de charité, organisé par l'Union suisse de Charité, aura lieu à Lucerne, du 13 au 15 septembre prochain. *La charité en temps difficiles*, tel sera le thème général des débats. A l'heure actuelle, où s'annonce un monde nouveau, ce thème a pour but de nous rendre plus conscients des forces essentielles de la charité chrétienne et des possibilités d'aide qu'elle puise dans sa nature même.

S. Exc. Mgr Franciscus von Streng, R^{me} évêque de Bâle et de Lugano, a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Congrès. La plupart des associations de charité nous ont promis leur participation. Le programme détaillé sera publié prochainement. Pour tous renseignements s'adresser à l'Office suisse de Charité, Hofstrasse 11, Lucerne.

Promenade méditative...

Pour une école vivante, attrayante.

L'école se donnera autant que possible une allure, une atmosphère familiale. L'enfant doit s'y sentir heureux, à l'aise, comme chez lui, porté à se dilater et à se montrer tel qu'il est.

PH. PONSARD.